

## Sommaire des annexes

**ANNEXE 1 : PLAN D'ACTION PETITES VILLES DE DEMAIN ST GENIX LES VILLAGES 2022\_2026**

**ANNEXE 2 : PRESENTATION DU PERIMETRE ET DES SECTEURS D'INTERVENTION DE L'ORT**

**ANNEXE 3 : LES FICHES ACTIONS**

**ANNEXE 4 : MAQUETTE FINANCIERE**

**ANNEXE 5 : GOUVERNANCE LOCALE DU PROJET PETITES VILLES DE DEMAIN**

**ANNEXE 6 : CHARTE GRAPHIQUE**



ANNEXE 1 : PLAN D'ACTION PETITES VILLES DE DEMAIN ST GENIX LES VILLAGES 2022 - 2026

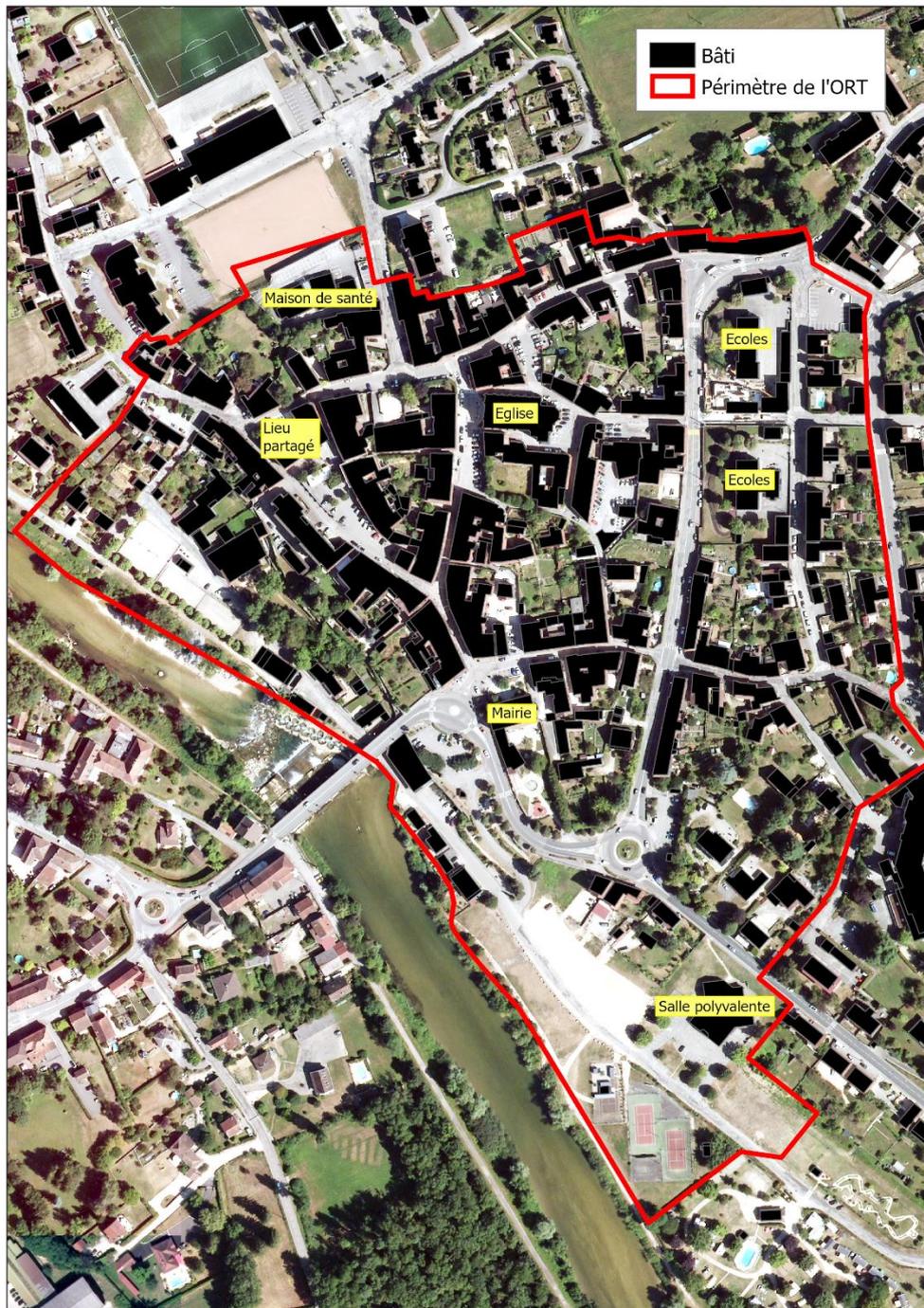
Orientations stratégiques	Actions prioritaires	Description des actions	Maître(s) d'ouvrage	Échéances	Estimations	Financements envisagés					
OS 1 Lutter contre la vacance en provoquant l'installation des foyers, des commerces et des services dans le centre-bourg	1.1	Création, promotion et animation d'un "pack rénovation"					<p><b>Provoquer la rénovation</b> dans le centre-bourg à travers des actions concrètes dans les 2 axes :</p> <p><b>.Compilation des aides</b> nationales et locales en faveur de la rénovation.</p> <p><b>.Déclencher la réduction des consommations d'énergie</b> résidentielle en intégrant localement un service d'accompagnement à la rénovation et au développement des énergies renouvelables.</p> <p><b>En dotant la CCVG d'un interlocuteur proactif</b> allant à la rencontre des acteurs privés pour stimuler la rénovation (aide à la formalisation du projet de rénovation). Embauche, ou prestation de services.</p>	CC Val Guiers	2023 à 2026	<p>Equivalent 0,5 ETP via embauche ou recrutement de prestataires. 25 000€/an pendant 4 ans.</p> <p>2023: 12 500€. 50% du budget le temps de mettre en place le programme.</p>	Banque des territoires LEADER CC Val Guiers
	1.2	Mise en œuvre d'une OPAH	Mise en œuvre de l'étude Habitat portée par le SMAPS. Mise en œuvre de l'OPAH du SMAPS : l'objectif porte sur la rénovation de 170 logements à l'échelle Avant-Pays Savoyard.	SMAPS	2023 à 2025	292 000€ à charge du territoire pour 3 ans (159 000€ du SMAPS + 133 200€ des 3 EPCIs).	ANAH : 1 757 126€ CCVG : 14 800€/an SMAPS : 159 000€ pour 3 ans. CD73: en attente				
	1.3	Etude diagnostic complémentaire OPAH	Cette étude doit préciser l'étude diligentée par le SMAPS dont la vocation était intercommunautaire (CC Val Guiers, Yenne et Lac d'Aiguebelette). Elle doit permettre la réalisation d'un diagnostic plus fin orientant les élus vers les leviers d'actions les plus forts pour redynamiser la fonction "Habitat" du centre-bourg.	Commune	2023	15 000 €	ANAH Banque des territoires CC Val Guiers				
	1.4	Elaborer et mettre en œuvre une stratégie de maîtrise foncière	<b>.Logements</b> : identifier les logements/flots prioritaires à restructurer ou démolir. Identification via le fichier LOVAC. <b>.Commerces</b> : Maîtrise foncière visant à acquérir des locaux commerciaux stratégiques dans le centre-bourg. Cette stratégie de maîtrise foncière s'élaborera concomitamment avec les orientations du diagnostic complémentaire OPAH et en lien avec les préconisations de l'étude SEMAEST.	Commune	2023 à 2026	La commune supportera les frais de portage foncier par l'EPFL.	Portage EPFL Commune				
	1.5	Aides à la modernisation et soutien des commerces	<b>.Préserver le commerce de proximité</b> : concevoir un dispositif opérationnel accompagné d'aides pour moderniser et soutenir les commerces. <b>.Aide à l'installation et à la diversification</b> du commerce : Concevoir un dispositif innovant permettant à la fois le rayonnement des commerces sur le bassin de vie, mais aussi d'aider à la rénovation, à l'installation et à la modernisation des commerces au centre-bourg. <b>.Mise en œuvre d'un dispositif innovant d'animation</b> du centre-bourg sur le modèle "Mon centre-bourg a un incroyable commerce".  <i>L'action se veut complémentaire au nouveau SRDEII de la Région Auvergne Rhône-Alpes.</i>	CC Val Guiers Commune	2023 à 2026	<p>CCVG : 25 000€/an complétés le cas échéant par des financements LEADER et du conseil régional Auvergne Rhône-Alpes (conventionnement en cours).</p> <p>2023: 12 500€. 50% du budget le temps de mettre en place le programme.</p>	CC Val Guiers Région Auvergne Rhône-Alpes LEADER				
	1.6	Favoriser l'accès aux services publics	La communauté de communes Val Guiers gère une maison de service au public labellisée France Services. Le bâtiment, situé en plein cœur du centre-bourg, doit faire l'objet d'un réaménagement de son étage pour faciliter les démarches des usagers et le travail du conseiller numérique. L'établissement rénové permettra de donner de l'espace à l'incubateur d'initiative voué à se développer et à la mise en œuvre d'un FabLab. Le réaménagement permettra également l'amélioration de la performance énergétique du bâtiment.	CC Val Guiers	Travaux 2023 et 2024	459 024,40€ HT	LEADER: 180 000€ CD 73: 41 650,00€ DETR/DSIL: 145 300€				
	1.7	Développer un projet d'habitat inclusif intergénérationnel	Le CIAS Val Guiers souhaite expérimenter ce type de logements qui a vocation à diversifier et augmenter le nombre de logements adaptés à une population vieillissante en perte d'autonomie. L'action est liée à un programme européen ALCOTRA. L'objet est la création de logements avec mutualisation d'espaces de vie et d'un animateur. Plusieurs services connexes peuvent faciliter la mise en œuvre du projet : transport à la demande solidaire, aide aux petits travaux du domicile...	CIAS	2024: Faisabilité  Phase opérationnelle selon les préconisations de l'étude pré-opérationnelle de l'habitat et les opportunités foncières décelées.	27 000€ TTC pour trois opérations. Financement d'études de faisabilité, d'études d'usages.	ALCOTRA : 80% Sinon : .DETR .Conseil départemental .Autres AAP				

Orientations stratégiques	Actions prioritaires	Description des actions	Maître(s) d'ouvrage	Échéances	Estimations	Financements envisagés
OS 2 Repenser un centre bourg accessible	2.1 Favoriser la déambulation et développer une politique de stationnement en assurant la restructuration des parcs de stationnement et leur signalétique	<p><b>.Sécurisation de la traversée de S<sup>1</sup> Genix-sur-Guiers (RD1516)</b> du rond-point de la Bouverie à la place Jean Moulin selon les préconisations émises en 2022 (ARTER-EPODE). Cet aménagement doit être réalisé en parallèle avec l'enfouissement des réseaux aériens.</p> <p><b>.Elaboration d'un plan de circulation</b> : A la suite des préconisations émises en 2022 (ARTER-EPODE), s'interroger sur les circulations dans le centre-bourg, sur le partage des espaces entre véhicules légers, véhicules de livraison, transports scolaires, cyclistes, piétons et définir une politique de stationnement adaptée pour les logements, commerces et services du centre-bourg. Identifier, aménager et signaler les aires de covoiturage, les bornes de recharge pour véhicules électriques à proximité du centre-bourg.</p> <p><b>.Aménager une voie verte du Guiers</b> pour faciliter l'accès au centre-bourg depuis le hameau de Joudin et l'accès à la ViaRhôna au Nord.</p> <p><b>.Signalétique</b> : Provoquer des actions de requalification du centre-bourg pour valoriser le commerce. Le volume budgétaire de l'action sera connu après l'élaboration du plan de circulation.</p>	Commune SDES (SDIRVE et enfouissement des réseaux secs) CC Val Guiers (voie verte)	<p>.Sécurisation RD 1516 2023: maîtrise d'œuvre 2024: Travaux</p> <p>.Plan de circulation : Avant 2026</p> <p>.Voie verte du Guiers : 2023 : maîtrise d'œuvre 2023/2024: Travaux</p> <p>.Signalétique : Mis en œuvre après la réalisation du plan de circulation.</p>	<p>2 600 000€ : estimations de travaux de l'étude ARTER-EPODE Coûts de maîtrise d'œuvre environ 10% du montant de travaux.</p> <p>20 000€ HT : plan de circulation à l'échelle du centre-bourg</p> <p>Voie verte du Guiers : 239 200€ HT</p>	<p>Conseil départemental DETR Contrat régional ? SDES (enfouissement des réseaux)</p> <p>.Voie verte : Région: 100 000€, DETR : 60 000€.</p>
	2.2 Concevoir un plan de mobilité active	Donner des indications sur les habitudes de déplacements doux et les orientations d'aménagement à donner.	SMAPS	2023: lancement du PMA 1er semestre 2024: PMA finalisé	7500€ TTC	Avélo 2 ADEME : 50%
	2.3 Créer un nouvel axe pour desservir le quartier de la Forêt	Ce nouvel axe doit désengorger le centre-bourg, notamment en début et fin de journée en permettant aux cars scolaires de desservir le collège (plus de 600 élèves).	Commune	2023 : Etudes de faisabilité Avant 2026 : MOE Après 2026 : Travaux	20 000€ d'étude de faisabilité 1 à 2 millions d'euros de travaux selon les enjeux et contraintes rencontrés.	Conseil départemental DETR Contrat régional SDES (enfouissement des réseaux)
	2.4 Créer une traversée sécurisée du Guiers pour les modes doux	Ce nouvel équipement permettra aux usagers d'utiliser une passerelle de traversée du Guiers sécurisée et réservée aux déplacements doux (piétons, cyclistes, équestre). Sont particulièrement visés les collégiens de l'Isère fréquentant le collège de la Forêt, les déplacements pendulaires entre la Savoie et l'Isère, la jonction des itinéraires cyclables ViaRhôna et V63.	CC Val Guiers Commune d'Aoste	2023 : Etudes de faisabilité 2024 : Etude de maîtrise d'œuvre 2025 : Travaux	40 000€ HT d'étude de faisabilité (50% pris en charge Isère) 1ère estimation à 1 000 000€ HT	Conseil départemental DETR Fond Vert Appel à projet voies vertes, pistes cyclables
OS 3 Valoriser les espaces urbains, naturels, patrimoniaux et culturels	3.1 Développer un projet central de revitalisation à partir du patrimoine bâti remarquable identifié	<p><b>.Provoquer la rénovation</b>, la réhabilitation du patrimoine du bâti remarquable comme levier de la revitalisation et d'attractivité du centre-bourg.</p> <p>.Analyse des outils disponibles, puis mise en place des actions pour protéger et valoriser le patrimoine.</p> <p><b>La mise en oeuvre de l'action nécessite l'identification d'un îlot.</b></p>	Commune	Avant 2026 Selon les préconisations de l'étude pré-opérationnelle de l'habitat	Chiffrage non disponible en absence de projet défini	Portage EPFL Commune
	3.2 Valoriser les espaces publics en favorisant les espaces verts et la nature en ville	<p><b>.Terrasses et esplanades du Guiers.</b> .Intégrer une <b>composante végétale et perméable</b> à chaque projet de réaménagement urbain.</p> <p><b>.Devantures des commerces</b> : en lien avec l'action 1.5</p> <p><b>.Développer la scénographie de rue</b> pour encourager la déambulation dans le centre bourg.</p>	Commune Office de tourisme intercommunal CC Val Guiers (Terrasse et esplanade)	2023: Terrasse et esplanade du Guiers 2023-2026: Devantures Avant 2026: Scénographie	350 640€ HT: Terrasse et esplanade du Guiers Devanture : inclus dans le budget action n°1.5	CC Val Guiers Commune  Terrasse et esplanade : DETR 2021 : 90 000€ LEADER: 124 378€ Contrat départemental
	3.3 Promouvoir l'identité et le patrimoine local en activant les outils du marketing territorial	.Travailler sur la base des réussites et des particularités du territoire comme le Gâteau de S <sup>1</sup> Genix.	Commune Office de tourisme intercommunal	Avant 2026	Chiffrage non disponible en absence de projet défini. Action portée par la cheffe de projet PVD et l'OTI	CC Val Guiers Commune
	3.4 Concevoir et développer le projet d'un quartier culturel créatif (QCC)	.Définir le périmètre et candidater au prochain appel à projet.	Commune SMAPS (Rézo Lire)	2023 ou 2024 si Appel à projet	Chiffrage non disponible en absence de projet défini. Action portée par la cheffe de projet PVD et le Rézo Lire	Commune DRAC LEADER
	3.5 Revalorisation des équipements culturels	<p><b>.Rénovation et restructuration de la bibliothèque.</b> Faire de la bibliothèque un lieu de vie attractif pour toutes les classes d'âges, notamment les jeunes. En faire un lieu de vie partagé en incluant les lieux à proximité (maison des associations, salle des aînés ruraux, cinéma).</p> <p><b>.Animateur culturel</b> : Animer, fédérer, communiquer et stimuler l'attractivité des espaces dédiés à la culture. Animation des équipements culturels et soutien au réseau associatif existant.</p> <p><b>.Requalifier et aménager la salle polyvalente</b> en lieu de diffusion culturelle : Audit à réaliser.</p>	Commune SMAPS pour l'audit de la salle polyvalente)	Avant 2026 en fonction d'AP QCC.  2023: Audit salle polyvalente	Restructuration/rénovation Bibliothèque à chiffrer. Recrutement d'un(e) Animateur culturel : 36 000€/an 15 900€ HT: Coût audit salle polyvalente	Commune DRAC LEADER Financement SMAPS 100% de l'audit

Orientations stratégiques	Actions prioritaires	Description des actions	Maître(s) d'ouvrage	Échéances	Estimations	Financements envisagés
<b>OS 4</b> Engager la transition écologique	<b>4.1</b> Actionner la rénovation performante de bâtiments publics	.Rendu du <b>Conseil Energie Partagée</b> (SDES) sur la mairie et du rendu <b>Merisier</b> sur l'école. Objectif : remplacer les fenêtres et isoler les combles . .Rénovation énergétique du vieux gymnase et de la salle des fêtes	Commune SDES	2023: diagnostics 2023 - 2026: Travaux mairie et écoles. Après 2026: Travaux ancien gymnase et salle polyvalente.	Mairie : 385 388,71 € HT - 465 000€TTC Ecole primaire : estimation de 31 437€ HT à 326 083€ HT selon le scénario retenu. Ecole maternelle : de 34 333€ HT à 299 730€ HT selon le scénario retenu.	Mairie : 48 000€ (Budget 2023) DETR : 192 694,36 € CD73I : 115 616,61€ Ecole primaire : CEE : de 4 979€ à 34 460€ (selon le scénario réalisé) Ecole maternelle : CEE : de 7 237€ à 18 452€. (selon le scénario réalisé)
	<b>4.2</b> Rénovation de l'éclairage public	Remplacement des ampoules énergivores des candélabres par des leds. En parallèle, la commune a engagé un changement des horloges électriques afin de pouvoir mettre en place de l'extinction nocturne.	Commune	2023: remplacement de l'ensemble des ampoules du centre bourg.	66 814,85€HT	DETR: 36 080,02€ Commune
	<b>4.3</b> Etude d'opportunité d'installer du solaire sur les bâtiments publics	Une étude d'opportunité photovoltaïque sur 5 bâtiments publics a été diligentée par le SMAPS dans le cadre du dispositif TEPOS. Les 2 écoles ont été évincées pour cause de toiture trop complexe et la mairie à cause de la toiture/charpente trop ancienne. La salle polyvalente et le gymnase auraient une « opportunité » mais les points de vigilances et l'analyse économique sont à affiner. Il convient donc dans un premier temps de partager ces éléments et mettre à discussion le bâtiment mixte culturel/logement en copropriété mairie/OPAC qui n'a pas été étudié. Suite avis politique, solliciter l'ASDER pour une étude d'opportunité solaire sur le bâtiment culturel/OPAC (lien fiche action 3.4 et 3.5)	Commune	2023: Rendu pré-étude opportunité + nouvelle étude sur le batimentmairie/OPAC. 2024: étude plus détaillée sur les batiments à potentiel.	étude à chiffer en fonction des batements retenus pour installer du photovoltaïque.	SMAPS/TEPOS SDES Commune

## ANNEXE 2 : PRESENTATION DU PERIMETRE ET DES SECTEURS D'INTERVENTION DE L'ORT

### Périmètre « Opération de Revitalisation du Territoire » St-Genix-les-Villages – Communauté de Communes Val Guiers



0 75 150 Mètres

## FICHE ACTION N° 1.1

### Création, promotion et animation d'un "Pack rénovation"

<b>Orientation stratégique</b>	Lutter contre la vacance (habitat / commerce) en provoquant l'installation des foyers, des commerces et des services dans le centre bourg.
<b>Thématique générale</b>	Habitat
<b>Type d'action</b>	Animation, action incitative
<b>Nature précise de l'action</b>	Animation de réseau / Aide financière / Ingénierie
<b>Maturité</b>	2
<b>Niveau de priorité</b>	Fort
<b>Objectif</b>	Faciliter la rénovation et la remise sur le marché de logements vacants.
<b>Description de l'action</b>	<p>Provoquer la rénovation dans le centre-bourg à travers des actions concrètes dans les 2 axes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Compiler des aides nationales et locales en faveur de la rénovation.</li> <li>- Déclencher la réduction des consommations d'énergie résidentielle en intégrant localement un service d'accompagnement à la rénovation et au développement des énergies renouvelables.</li> </ul> <p>En dotant la CC Val Guiers d'un interlocuteur proactif allant à la rencontre des acteurs privés pour stimuler la rénovation (aide à la formalisation du projet de rénovation) via une embauche ou une prestation de services.</p>
<b>Maître d'ouvrage</b>	CC Val Guiers
<b>Portage</b>	<p>Elu référent : Vice-président en charge des affaires sociales</p> <p>Service chargé du projet : DGS + cheffe de projet PVD + possible recrue</p>
<b>Acteurs concernés, parties intéressées</b>	Bénéficiaires, porteurs de projet, parties impactées, tiers à informer, tiers à associer...
<b>Partenaires</b>	Autres acteurs de l'habitat sur le territoire SMAPS, ASDER, ADIL, SPPEH
<b>Dépenses à engager</b>	<p>Equivalent 0,5 ETP par embauche ou recrutement de prestataires</p> <p>Environ 25 000€/an pendant 3 ans (sauf 2023 : 12 500€)</p>
<b>Plan de financement</b>	A construire avec Banque des territoires, programme LEADER
<b>Calendrier</b>	Mise en place avec un pilotage par la cheffe de projet PVD au cours du second semestre 2023.
<b>Tâches à court terme</b>	Réalisation d'une étude diagnostic en complément des études annexes de l'OPAH du SMAPS (Fiche action n°1.3)
<b>Lien autres programmes et contrats territorialisés</b>	SCOT, OPAH en cours
<b>Indicateurs de suivi et d'évaluation</b>	Dispositif de suivi et de pilotage à mettre en place par la cheffe de projet PVD. Nombre de logements impactés et de propriétaires accompagnés. Montant des aides opérationnelles distribuées.
<b>Conséquence sur la fonction de centralité</b>	Renforcement de l'attractivité « d'habiter » le centre bourg

## FICHE ACTION N° 1.2

### Mise en œuvre d'une OPAH Territoire Avant Pays Savoyard

<b>Orientation stratégique</b>	Lutter contre la vacance (habitat/commerce) en provoquant l'installation des foyers, des commerces et des services dans le centre bourg
<b>Thématique générale</b>	Habitat
<b>Type d'action</b>	Etude, Animation, action incitative
<b>Nature précise de l'action</b>	Animation de réseau / Aide financière / Ingénierie
<b>Statut, maturité</b>	3
<b>Niveau de priorité</b>	Fort
<b>Objectif</b>	Déployer une stratégie d'action volontariste permettant d'agir sur la requalification du parc de logements existants.
<b>Description de l'action</b>	Mettre en œuvre l'étude Habitat qui est portée par le SMAPS. Mettre en œuvre l'OPAH du SMAPS qui vise la rénovation de 170 logements du parc privé à l'échelle Avant-Pays Savoyard.
<b>Maître d'ouvrage</b>	SMAPS
<b>Portage</b>	Elu référent : Président du SMAPS VP CC Val Guiers en charge des affaires sociales Service chargé du projet : DGS + cheffe de projet PVD
<b>Acteurs concernés, parties intéressées</b>	Propriétaires occupants et bailleurs louant leur logement à l'année.
<b>Partenaires</b>	Autres acteurs de l'habitat sur le territoire (ASDER, ADIL, SPEEH...)
<b>Dépenses à engager</b>	Environ 41 300€/an pendant 3 ans pour le territoire Val Guiers
<b>Plan de financement</b>	CC Val Guiers : <b>14 800€ / an pendant 3 ans</b> SMAPS : 53 000€ /an pendant 3 ans dont au prorata <b>26 500€/an pendant 3 an pour le territoire Val Guiers.</b> Les 2 autres EPCI du SMAPS (CC Lac d'Aiguebelette et CC de Yenne) apportent 14 800€/an pendant 3 ans. ANAH : 1 757 126€ pour 3 ans sur le périmètre SMAPS soit 292 854€ / an pendant 3 ans pour le territoire Val Guiers (prorata 50%), CD 73 en attente.
<b>Calendrier</b>	Mise en place par le SMAPS au cours de 2023 avec une participation de la CC Val Guiers dont la cheffe de projet PVD.
<b>Tâches à court terme</b>	Suite à l'étude habitat portée par le SMAPS en septembre 2022, recrutement du cabinet pour mettre en œuvre l'OPAH.
<b>Lien autres programmes et contrats territorialisés</b>	SCOT
<b>Indicateurs de suivi et d'évaluation</b>	Dispositif de suivi et de pilotage mis en place par le SMAPS avec la participation de la CC Val Guiers. Nombre de logements impactés. Montant des aides opérationnelles distribuées. Autres indicateurs à identifier, à mettre en cohérence avec les autres actions habitat
<b>Conséquence sur la fonction de centralité</b>	Renforcement de l'attractivité « d'habiter » le centre bourg
<b>Annexes, documents de référence</b>	Etude habitat avant-pays-savoyard,

## FICHE ACTION N° 1.3

### Etude diagnostic complémentaire OPAH

<b>Orientation stratégique</b>	Lutter contre la vacance (habitat/commerce) en provoquant l'installation des foyers, des commerces et des services dans le centre bourg
<b>Thématique générale</b>	Habitat
<b>Type d'action</b>	Etudes, animation, action incitative
<b>Nature précise de l'action</b>	Diagnostic, analyse
<b>Statut, maturité</b>	2
<b>Niveau de priorité</b>	Fort
<b>Objectifs</b>	Etudes spécifiques pour S <sup>t</sup> Genix-sur-Guiers à lancer en parallèle de l'étude diligentée par le SMAPS dont la vocation était supra communale. Elle doit permettre la réalisation d'un diagnostic plus précis orientant les élus vers les leviers d'actions les plus forts.
<b>Description de l'action</b>	Diagnostic avec restitution d'un Plan d'actions adaptées au centre-bourg de St Genix-les-Villages.
<b>Maître d'ouvrage</b>	Commune de S <sup>t</sup> Genix-les-Villages
<b>Portage</b>	Elu référent : Elu référente S <sup>t</sup> Genix-les-Villages Agent référent : Cheffe de projet PVD
<b>Acteurs concernés, parties intéressées</b>	CCVG, ANAH, SMAPS
<b>Partenaires</b>	ADIL, ASDER...
<b>Dépenses à engager</b>	15 000€ TTC d'études
<b>Plan de financement</b>	BDT- ANAH
<b>Calendrier</b>	Cahier des charges : 1 <sup>er</sup> semestre 2023 Etudes : T4 2023
<b>Tâches à court terme</b>	Cadrage avec le SMAPS. Les actions complémentaires ne peuvent être définies qu'après rédaction du cahier des charges du recrutement de l'opérateur OPAH.
<b>Lien autres programmes et contrats territorialisés</b>	SCOT, OPAH en cours
<b>Indicateurs de suivi et d'évaluation</b>	Nombre et localisation stratégique des logements remis sur le marché.
<b>Conséquence sur la fonction de centralité</b>	Renforcement de l'attractivité « d'habiter » le centre bourg
<b>Annexes, documents de référence</b>	Etude Habitat Avant-Pays Savoyard



## FICHE ACTION N° 1.4

### Elaborer et mettre en œuvre une stratégie de maîtrise foncière

<b>Orientation stratégique</b>	Lutter contre la vacance (habitat/commerce) en provoquant l'installation des foyers, des commerces et des services dans le centre bourg
<b>Thématique générale</b>	Habitat - commerce
<b>Type d'action</b>	Etudes, action incitative, acquisition
<b>Nature précise de l'action</b>	Etude, acquisition et travaux
<b>Statut, maturité</b>	2
<b>Niveau de priorité</b>	Moyen
<b>Objectifs</b>	Cette stratégie de maîtrise foncière doit permettre d'outiller la commune pour agir directement sur les bâtis qui seront définis comme prioritaires et stratégiques.
<b>Description de l'action</b>	<p><u>Logements</u> : Identifier les logements/îlots prioritaires à restructurer ou à démolir. Identification de la vacance à partir du fichier LOVAC.</p> <p><u>Commerces</u> : Maîtrise foncière visant à acquérir des locaux commerciaux stratégiques dans le centre-bourg.</p> <p>Cette stratégie de maîtrise foncière s'élaborera concomitamment avec les orientations du diagnostic complémentaire OPAH et en lien avec les préconisations de l'étude SEMAEST réalisée sur les locaux commerciaux.</p>
<b>Maître d'ouvrage</b>	Commune de S <sup>t</sup> Genix-les-Villages
<b>Portage</b>	Elu référent : Elu référente S <sup>T</sup> Genix-les-Villages Agent référent : DGS - Cheffe de projet PVD
<b>Acteurs concernés, parties intéressées</b>	Propriétaires de Centre-ville (logements et cellules commerciales), EPFL, ANAH, SMAPS, CCGV
<b>Partenaires</b>	EPFL - BDT
<b>Dépenses à engager</b>	Les frais de portage EPFL
<b>Plan de financement</b>	Acquisition/portage EPFL 2023-2026
<b>Calendrier</b>	Lancement de la stratégie de maîtrise foncière en 2023. Mis en œuvre suite au diagnostic complémentaire OPAH.
<b>Tâches à court terme</b>	Réalisation du diagnostic complémentaire OPAH ciblé St Genix-les-villages
<b>Lien autres programmes et contrats territorialisés</b>	
<b>Indicateurs de suivi et d'évaluation</b>	Qualité et capacité d'effet levier des bâtiments acquis
<b>Conséquence sur la fonction de centralité</b>	Logements réhabilités et remis sur le marché, activités commerciales implantées dans des locaux requalifiés.



## FICHE ACTION N° 1.5

### Aides à la modernisation et soutien des commerces

<b>Orientation stratégique</b>	Lutter contre la vacance (habitat/commerce) en provoquant l'installation des foyers, des commerces et des services dans le centre bourg
<b>Thématique générale</b>	Commerce
<b>Type d'action</b>	animation, action incitative
<b>Nature précise de l'action</b>	Aide financière/animation/action incitative
<b>Statut, maturité</b>	3
<b>Niveau de priorité</b>	Fort
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>Préserver le commerce de proximité</u> : concevoir un dispositif opérationnel accompagné d'aides pour moderniser et soutenir les commerces ;</li> <li>- <u>Aide à l'installation et à la diversification du commerce</u> : Concevoir un dispositif innovant permettant à la fois le rayonnement des commerces sur le bassin de vie, mais aussi d'aider à la rénovation, à l'installation et à la modernisation des commerces de centre-bourg ;</li> <li>- <u>Mise en œuvre d'un dispositif innovant d'animation du centre-bourg</u> sur le modèle "Mon centre-bourg a un incroyable commerce".</li> </ul>
<b>Description de l'action</b>	<p>Règlement d'aide aux entreprises à élaborer courant 1<sup>er</sup> semestre 2023</p> <p>Aide au financement d'installations, aide accessibilité, liste de points opérationnels et concrets conformes aux règles en vigueur pour les aides aux activités économiques.</p>
<b>Maître d'ouvrage</b>	<p>Maîtrise d'ouvrage : CC Val Guiers.</p> <p>En lien avec le schéma régional de développement économique d'innovation et d'internationalisation et le programme d'actions LEADER.</p> <p>Commune en complément.</p>
<b>Portage</b>	<p>Elu référent : Vice-président en charge du développement économique</p> <p>Agent ou service chargé du projet : Chef(fe) de projet PVD et chargée de mission développement économique.</p>
<b>Acteurs concernés, parties intéressées</b>	Associations de commerçants, commerces et artisans de centre-bourg (existants et porteurs de projet).
<b>Partenaires</b>	CCI, CMA, Savoie Initiative, Auvergne Rhône-Alpes Entreprises, EPFL 73 (foncière commerciale) ...



<b>Dépenses à engager</b>	CC Val Guiers : Programme d'aide à la modernisation et à l'installation de commerces de 25 000€/an (cadre convention Région). 2023: 12 500€ car l'action démarre au 2nd semestre. Commune : 5 000,00€/an. Ce budget peut être complété le cas échéant par des financements LEADER et initiative Savoie.
<b>Plan de financement</b>	100% autofinancement des collectivités en complément de la Région. Soutien type envisagé : 20% Région, 20% CCVG, 20% commune St Genix les villages Possibilité de financement LEADER.
<b>Calendrier</b>	2023 à 2026
<b>Tâches à court terme</b>	Rédaction du règlement d'attribution des aides en cohérence avec le SRDEII.
<b>Lien autres programmes et contrats territorialisés</b>	SRDEII, LEADER « Entre Lacs et Montagnes ».
<b>Indicateurs de suivi et d'évaluation</b>	Nombre d'aides attribuées, maintien/implantation de commerces, modernisation de commerce.
<b>Conséquence sur la fonction de centralité</b>	Renforcement du rôle de centralité commerciale de la polarité Nord de la CC Val Guiers (avec débordement sur l'Isère et l'Ain).
<b>Annexes, documents de référence</b>	Etude SEMAEST de 2020. SRDEII

## FICHE ACTION N° 1.6

### Favoriser l'accès aux services publics

<b>Orientation stratégique</b>	Lutter contre la vacance (habitat/commerce) en provoquant l'installation des foyers, des commerces et des services dans le centre bourg
<b>Thématique générale</b>	Services publics
<b>Type d'action</b>	Travaux, animation de services publics
<b>Nature précise de l'action</b>	Rénovation bâtiment et aménagement d'un R+1
<b>Statut, maturité</b>	3
<b>Niveau de priorité</b>	Fort
<b>Objectifs</b>	Amélioration de l'accès aux services publics Amélioration de l'efficacité d'un bâtiment public
<b>Description de l'action</b>	<p>La communauté de communes Val Guiers gère une maison de service au public labellisée France Services.</p> <p>Le bâtiment, situé en plein cœur du centre-bourg, doit faire l'objet d'un réaménagement de son étage pour faciliter les démarches des usagers et le travail du conseiller numérique.</p> <p>Une salle atelier sera créée à l'étage du bâtiment pour accueillir les ateliers de médiation numérique (CNFS) et le FABLAB. Actuellement, ces fonctions sont hébergées au milieu des accompagnements France Services.</p> <p>La mise en œuvre de l'action permettra de faciliter la prise en charge des usagers France Services, CNFS et agence postale intercommunale, en plus d'améliorer la performance énergétique de ce bâtiment emblématique du centre-bourg de St Genix-sur-Guiers (Ancienne Poste).</p>
<b>Maître d'ouvrage</b>	Communauté de communes Val Guiers
<b>Portage</b>	Elu référent : Vice-président en charge des affaires sociales Agents référents : Responsable Vie locale, Responsable Bâtiment
<b>Acteurs concernés, parties intéressées</b>	France Services, La Poste.
<b>Partenaires</b>	Partenaires locaux du lieu partagé Clic' & Ressources France Services
<b>Dépenses à engager</b>	CC Val Guiers : 459 024,40€ HT. L'estimation a été réalisée par Estelle COMTE Architecte.
<b>Plan de financement</b>	LEADER : 180 000€ Conseil départemental : 41 650€ DETR : 145 300€ (demande en cours d'instruction)
<b>Calendrier</b>	2023 / 2024
<b>Tâches à court terme</b>	Publication de la procédure de mise en concurrence des entreprises.



<b>Lien autres programmes et contrats territorialisés</b>	Cahier des charges France Services
<b>Indicateurs de suivi et d'évaluation</b>	Amélioration de l'accompagnement des usagers. Augmentation du nombre de postes informatiques mis à disposition.
<b>Conséquence sur la fonction de centralité</b>	Amélioration d'un équipement de centralité.
<b>Annexes, documents de référence</b>	Schéma territorial sur l'offre de services

## FICHE ACTION N° 2.1

### Amélioration de la circulation tous modes, du stationnement et de la signalétique

<b>Orientation stratégique</b>	Repenser un centre bourg accessible
<b>Thématique générale</b>	Espaces publics, voiries
<b>Type d'action</b>	Travaux espaces publics
<b>Catégorie, nature précise de l'action</b>	Aménagement de voiries et de places publiques
<b>Statut, maturité</b>	3
<b>Niveau de priorité</b>	Fort
<b>Objectifs</b>	Aménagement et sécurisation des circulations internes au centre-bourg, notamment de la RD1516 qui traverse le périmètre ORT.
<b>Description de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sécurisation de la traversée de St Genix-sur-Guiers (RD1516) du rond-point de la Bouverie à la place Jean Moulin selon les préconisations émises en 2022 (Etude ARTER-EPODE). Cet aménagement doit être réalisé en parallèle avec l'enfouissement des réseaux aériens ;</li> <li>- Elaboration d'un plan de circulation : A la suite des préconisations émises en 2022 (Etude ARTER-EPODE), s'interroger sur les circulations dans le centre-bourg, sur le partage des espaces entre véhicules légers, véhicules de livraison, transports scolaires, cyclistes, piétons et définir une politique de stationnement attractive pour les logements, commerces et services du centre-bourg.</li> <li>- Identifier, aménager et signaler les aires de covoiturage et les parkings relais à proximité du centre-bourg.</li> <li>- Evaluation des opportunités pour l'implantation de bornes de recharge pour véhicules électriques.</li> <li>- Aménager une voie verte du Guiers pour faciliter l'accès au centre-bourg depuis le hameau de Joudin et l'accès à la ViaRhôna au Nord.</li> <li>- Signalétique : Provoquer des actions de requalification du centre-bourg pour valoriser le commerce.</li> </ul>
<b>Maître d'ouvrage</b>	Commune pour les voiries CC Val Guiers pour la voie verte
<b>Portage</b>	<p>Elu référent : Adjoint aux travaux de la commune et Vice-président en charge des mobilités.</p> <p>Agents ou service chargé du projet : DGS de la commune, cheffe de projet PVD, Responsable Infrastructures extérieure de la CC Val Guiers.</p> <p>Maîtrise d'œuvre à recruter par la commune et la CC Val Guiers.</p>
<b>Acteurs concernés, parties intéressées</b>	SDES (SDIRVE et enfouissement des réseaux), ENEDIS



<b>Partenaires</b>	Conseil départemental, Etat, Conseil régional, SDES (enfouissement des réseaux)																																																																						
<b>Dépenses à engager</b>	<p>Phasage et coût des projets suite à l'étude ARTER-EPODE de 2022 (coûts indicatifs devant être précisés par des études de maîtrise d'œuvre) :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2"></th> <th colspan="3">k€ HT</th> </tr> <tr> <th colspan="2"></th> <th>~200k€ MOE</th> <th>~2,6M€ travaux</th> <th>~2,8 M€ total</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><b>1</b></td> <td>P15/16 : ROUTE DE YENNE RD 1516</td> <td>12</td> <td>162k€</td> <td>175</td> </tr> <tr> <td><b>2</b></td> <td>P18/19: ROUTE DE YENNE RD 1516</td> <td>6</td> <td>71k€</td> <td>80</td> </tr> <tr> <td><b>3</b></td> <td>PX : CHEMIN STABILISE</td> <td>10</td> <td>127k€</td> <td>140</td> </tr> <tr> <td><b>4</b></td> <td>CARREFOUR JEAN MOULIN</td> <td>50</td> <td>544 k€</td> <td>600</td> </tr> <tr> <td><b>5</b></td> <td>P12 : RUE DES JUIFS / RUE DU CENTRE</td> <td>20</td> <td>245k€</td> <td>270</td> </tr> <tr> <td><b>6</b></td> <td>P8/9 : RUE NEUVE</td> <td>20</td> <td>227 k€</td> <td>250</td> </tr> <tr> <td><b>7</b></td> <td>CARREFOUR JEANNE D'ARC</td> <td>10</td> <td>126 k€</td> <td>140</td> </tr> <tr> <td><b>8</b></td> <td>P10 : RUE JEANNE D'ARC</td> <td>20</td> <td>214 k€</td> <td>240</td> </tr> <tr> <td><b>9</b></td> <td>P11 : RUE DU FAUBOURG</td> <td>5</td> <td>34 k€</td> <td>40</td> </tr> <tr> <td><b>10</b></td> <td>RD / Rue des écoles</td> <td>40</td> <td>493 k€</td> <td>450</td> </tr> <tr> <td><b>11</b></td> <td>CARREFOUR NETTO</td> <td>10</td> <td>180 k€</td> <td>200</td> </tr> <tr> <td><b>12</b></td> <td>P1 : ROUTE DE GLIERE</td> <td>20</td> <td>220 k€</td> <td>250</td> </tr> </tbody> </table> <p>Une première phase de maîtrise d'œuvre sera engagée en 2023 pour un montant estimé de 60 000,00€ HT. Elle doit aboutir à la réalisation d'une première tranche de travaux en 2024.</p> <p>Plan de circulation à l'échelle du centre-bourg : Complément possible de l'étude ARTER-EPODE, à ajouter à un éventuel plan guide des espaces publics du centre-ville, incluant le stationnement et relais en périphérie : Environ 20 000€</p> <p>Voie verte du Guiers : 239 200€ HT de travaux réalisés en 2024.</p>			k€ HT					~200k€ MOE	~2,6M€ travaux	~2,8 M€ total	<b>1</b>	P15/16 : ROUTE DE YENNE RD 1516	12	162k€	175	<b>2</b>	P18/19: ROUTE DE YENNE RD 1516	6	71k€	80	<b>3</b>	PX : CHEMIN STABILISE	10	127k€	140	<b>4</b>	CARREFOUR JEAN MOULIN	50	544 k€	600	<b>5</b>	P12 : RUE DES JUIFS / RUE DU CENTRE	20	245k€	270	<b>6</b>	P8/9 : RUE NEUVE	20	227 k€	250	<b>7</b>	CARREFOUR JEANNE D'ARC	10	126 k€	140	<b>8</b>	P10 : RUE JEANNE D'ARC	20	214 k€	240	<b>9</b>	P11 : RUE DU FAUBOURG	5	34 k€	40	<b>10</b>	RD / Rue des écoles	40	493 k€	450	<b>11</b>	CARREFOUR NETTO	10	180 k€	200	<b>12</b>	P1 : ROUTE DE GLIERE	20	220 k€	250
		k€ HT																																																																					
		~200k€ MOE	~2,6M€ travaux	~2,8 M€ total																																																																			
<b>1</b>	P15/16 : ROUTE DE YENNE RD 1516	12	162k€	175																																																																			
<b>2</b>	P18/19: ROUTE DE YENNE RD 1516	6	71k€	80																																																																			
<b>3</b>	PX : CHEMIN STABILISE	10	127k€	140																																																																			
<b>4</b>	CARREFOUR JEAN MOULIN	50	544 k€	600																																																																			
<b>5</b>	P12 : RUE DES JUIFS / RUE DU CENTRE	20	245k€	270																																																																			
<b>6</b>	P8/9 : RUE NEUVE	20	227 k€	250																																																																			
<b>7</b>	CARREFOUR JEANNE D'ARC	10	126 k€	140																																																																			
<b>8</b>	P10 : RUE JEANNE D'ARC	20	214 k€	240																																																																			
<b>9</b>	P11 : RUE DU FAUBOURG	5	34 k€	40																																																																			
<b>10</b>	RD / Rue des écoles	40	493 k€	450																																																																			
<b>11</b>	CARREFOUR NETTO	10	180 k€	200																																																																			
<b>12</b>	P1 : ROUTE DE GLIERE	20	220 k€	250																																																																			
<b>Plan de financement</b>	<p>Voirie : Plan de financement à construire courant 2023. Voie verte : Région 100 000,00€, DETR 60 000,00€.</p>																																																																						
<b>Calendrier</b>	<p>Sécurisation RD 1516 : MOE 2023, Travaux 2024 . Plan de circulation : Avant 2026 . Voie verte du Guiers : MOE 2023 / Travaux 2024 . Signalétique : après le plan de circulation.</p>																																																																						
<b>Tâches à court terme</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) Confirmer le phasage prévisionnel des travaux et les montants financés par an</li> <li>2) Elaborer la stratégie d'achat pour la MOE des travaux : Marché à bon de commande ou accord cadre, durée et assiette de montant travaux à préciser</li> <li>3) Voie verte : affiner la phase ESQ.</li> </ol>																																																																						

<b>Lien autres programmes et contrats territorialisés</b>	Voie verte : Schéma directeur cyclable
<b>Indicateurs de suivi et d'évaluation</b>	Identification des points stratégiques dangereux Aménagement de traversées de voiries et d'espaces modes doux sécurisés
<b>Conséquence sur la fonction de centralité</b>	Faciliter l'accès aux équipements de centralité.
<b>Annexes, documents de référence</b>	Etude ARTER-EPODE 2022 Etude de faisabilité Via Rhôna – Dynamic Concept 2021.

## FICHE ACTION N° 2.2

### Concevoir un plan de mobilité active

<b>Orientation stratégique</b>	Repenser un centre bourg accessible
<b>Thématique générale</b>	Mobilité
<b>Type d'action</b>	Animation, concertation
<b>Nature précise de l'action</b>	Etude
<b>Statut, maturité</b>	3
<b>Niveau de priorité</b>	Fort
<b>Objectifs</b>	Donner des indications sur les habitudes de déplacements doux et les orientations d'aménagement à donner.
<b>Description de l'action</b>	<p>Réalisation par l'agence de mobilité Savoie d'un Plan de mobilité active à l'échelle de centre bourg. Le PMA prend en compte le piéton, le cyclable, la voirie partagée et les usages. Il lève les freins et mène une action de concertation. Il fait le lien entre le schéma directeur et le plan de circulation active qu'il alimente.</p> <p><u>Méthodologie Plan de mobilités actives - St-Genix-les-villages</u></p> <p>Le bourgs centre sera ciblé par cette étude visant à proposer un outil de planification dont le périmètre est celui des bourgs centre.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Définition du périmètre d'étude du bourg centre sur la base des 15 minutes à pied ou 5 min en vélo).</li> </ul> <div data-bbox="662 1234 1390 1727" data-label="Image"> </div> <ul style="list-style-type: none"> <li>o <u>Pour la partie marche</u> : 400m autour des pôles générateurs de déplacements (accès écoles, commerces, entreprises de + de 10 salariés, accès TC/P+R, centralités...)</li> <li>o <u>Pour la partie vélo</u> : connexion avec les axes identifiés dans le schéma directeur cyclable.</li> </ul>



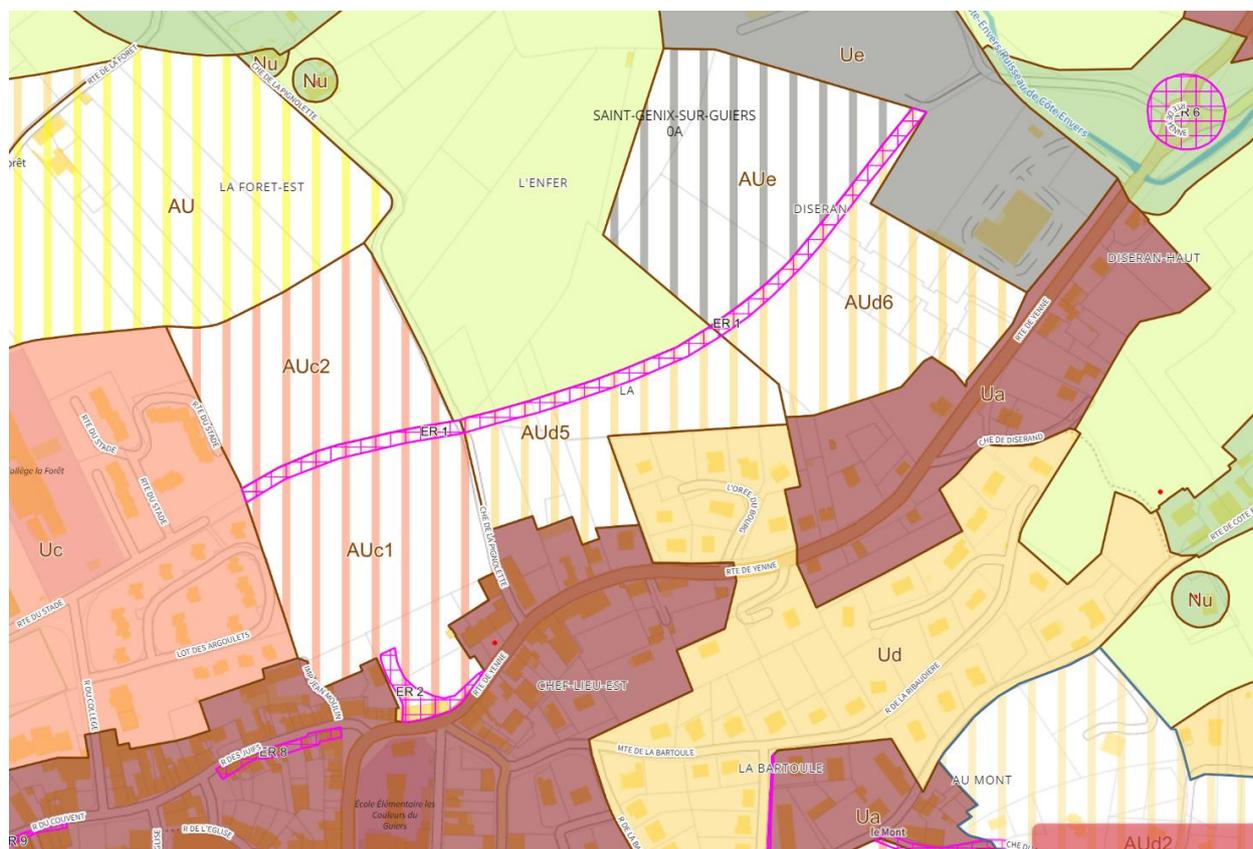
	<p>Ø Analyse des données existantes (plans de circulation, concertations...)</p> <p>Ø Repérage terrain (fonctionnement des flux...)</p> <p>Ø Concertation :</p> <p><u>Usagers</u> : 2 réunions sur le terrain (associations ou commerçants, écoles/parents d'élèves) et 1 réunion publique</p> <p><u>Technique</u> : CD73 et la commune concernée.</p> <p><u>Politique</u> : 1 réunion élus</p> <p>Ø Préconisations techniques et cartographies</p> <p>Ø Présence mise en œuvre aménagements.</p> <p>Ø Evaluation (terrain et réunion ou questionnaire/cartographie)</p> <p>Ø Propositions de modification/adaptation.</p> <p><u>LIVRABLES</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Cartographie des potentiels piétons/vélos du bourgs centres</li> <li>- Cartographie de priorisation des axes à traiter</li> <li>- Fiche de préconisations par axe dit de priorité « forte »</li> </ul>
<b>Maître d'ouvrage</b>	SMAPS
<b>Portage</b>	Elu référent : Vice-président en charge des mobilités Agents ou service chargé du projet : chargée de mission mobilité Vélo du SMAPS, DGS de la commune, cheffe de projet PVD.
<b>Acteurs concernés, parties intéressées</b>	SMAPS, CCVG, Saint-Genix-les-Villages, CD73
<b>Partenaires</b>	ADEME, Agence mobilité de la Savoie
<b>Dépenses à engager</b>	7500€
<b>Plan de financement</b>	PMA St Genix-les-villages : 50% ADEME
<b>Calendrier</b>	Lancement de la démarche PMA au T4-2023
<b>Tâches à court terme</b>	Septembre 2023 : démarrage du Plan de mobilité active
<b>Lien autres programmes et contrats territorialisés</b>	Schéma directeur cyclable Avant Pays savoyard
<b>Indicateurs de suivi et d'évaluation</b>	Mobilisation des acteurs aux réunions de concertation. Livrables opérationnels et complétant l'étude sécurisation
<b>Conséquence sur la fonction de centralité</b>	Facilité d'accès en mode actif
<b>Annexes, documents de référence</b>	Schéma directeur cyclable Avant Pays savoyard Etude de sécurisation des modes actifs St Genix-les-villages

## FICHE ACTION N° 2.3

### Créer un nouvel axe pour desservir le quartier de la Forêt

<b>Orientation stratégique</b>	Repenser un centre bourg accessible
<b>Thématique générale</b>	Voirie
<b>Type d'action</b>	Création d'une voirie de contournement
<b>Nature précise de l'action</b>	Etudes et travaux. Voirie de 450m
<b>Statut, maturité</b>	1
<b>Niveau de priorité</b>	Fort
<b>Objectifs</b>	<p>Cohérence du développement urbain</p> <p>Arbitrer entre le maintien des circulations lourdes en centre-bourg avec l'élargissement de la rue des Juifs (ER6 du PLU) et/ou la création d'un barreau de contournement au nord (ER1 PLU).</p> <p>Complément de voiries multifonctions (piétons, cycles, véhicules légers, poids lourds, transport scolaire) sur un linéaire de 425 mètres.</p> <p>Opportunité de liaison avec le collège de la Forêt.</p> <p>Fonction urbaine de transit : A court terme, connexion directe entre la route du stade et le rond-point route de Yenne (lieu-dit « Truison »).</p> <p>A moyen et long terme, voirie de desserte des zones AUc2, AUc1, AUd5 du PLU.</p>
<b>Description de l'action</b>	<p>Etudes de faisabilité :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Etude programmatique fonctionnelle (plan de circulation)</li> <li>- Esquisses techniques de faisabilité (tracé, emprises et nature de la voirie)</li> <li>- Etude foncière (parcelles et propriétaires impactés)</li> <li>- Identification des diagnostics à réaliser sur le site (préalable aux études d'impact, identification des enjeux)</li> </ul> <p>Les résultats de l'étude permettront d'estimer les acquisitions foncières et les travaux d'aménagement nécessaires à la nouvelle desserte.</p>
<b>Maître d'ouvrage</b>	Commune de S <sup>t</sup> Genix-les-Villages
<b>Portage</b>	<p>Elu référent : Maire</p> <p>Agents référents : DGS commune et cheffe de projet PVD</p>
<b>Acteurs concernés, parties intéressées</b>	Département, CC Val Guiers (lien ZAE Forêt)
<b>Partenaires</b>	Etat, Département.
<b>Dépenses à engager</b>	<p>Etudes de faisabilité : 20 000€</p> <p>Estimatif travaux entre 1M€ et 2M€</p>
<b>Plan de financement</b>	A composer en fonction des résultats de l'étude de faisabilité

<b>Calendrier</b>	2023 : lancement des études de faisabilité (techniques, environnementale, chiffrage ESQ)
<b>Tâches à court terme</b>	Collecte des données existantes sur le projet. Rédiger un cahier des charges pour la sélection d'un bureau d'études.
<b>Lien autres programmes et contrats territorialisés</b>	
<b>Indicateurs de suivi et d'évaluation</b>	Diminution du nombre de poids lourds et véhicules de transports scolaires dans le centre-bourg. Pacification du centre-bourg.
<b>Conséquence sur la fonction de centralité</b>	Projet d'infrastructure, maillage viaire primaire de la commune, facilité d'accès
<b>Annexes, documents de référence</b>	PLU.



## FICHE ACTION N° 2.4

### Créer une traversée sécurisée du Guiers pour les modes doux

<b>Orientation stratégique</b>	Repenser un centre bourg accessible
<b>Thématique générale</b>	Infrastructure de mobilité douce
<b>Type d'action</b>	Construction d'infrastructures
<b>Nature précise de l'action</b>	Aménagement d'infrastructure modes doux
<b>Statut, maturité</b>	1
<b>Niveau de priorité</b>	Moyen
<b>Objectifs</b>	Assurer un franchissement sécurisé du Guiers pour les déplacements pendulaires (collégiens, travailleurs) et touristiques (liaison ViaRhôna – V63).
<b>Description de l'action</b>	Ce nouvel équipement doit permettre aux usagers d'utiliser une passerelle de traversée du Guiers sécurisée et réservée aux déplacements doux (piétons, cyclistes, équestre). Sont particulièrement visés les collégiens de l'Isère fréquentant le collège de la Forêt, les déplacements pendulaires entre la Savoie et l'Isère, la jonction des itinéraires cyclables ViaRhôna et V63.
<b>Maître d'ouvrage</b>	CC Val Guiers et commune Aoste 38
<b>Portage</b>	Elu référent : Vice-président en charge des mobilités Agents référents : Service Patrimoine & Aménagement CC Val Guiers
<b>Acteurs concernés, parties intéressées</b>	SIAGA (GEMAPI Guiers)
<b>Partenaires</b>	Conseils départementaux Isère et Savoie
<b>Dépenses à engager</b>	Etudes de faisabilité : 40 000€ HT (50% par berges) Estimation travaux : 1 000 000€ HT (50% par berges)
<b>Plan de financement</b>	Commune d'Aoste : 24 000€ (étude faisabilité) / 600 000€ (travaux) Conseils départementaux Appel à projet voie verte / piste cyclable
<b>Calendrier</b>	2023 : Etude de faisabilité 2024 : Etude de maîtrise d'œuvre 2025 : Travaux
<b>Tâches à court terme</b>	Acter l'emplacement et vérifier la faisabilité
<b>Lien autres programmes et contrats territorialisés</b>	Schémas directeurs cyclables de l'Avant-Pays Savoyard et des Vals du Dauphiné.
<b>Indicateurs de suivi et d'évaluation</b>	Construction de la passerelle Nombre d'usagers quotidien. Constat du report de la fréquentation piétonne du pont routier vers ce nouvel ouvrage.
<b>Conséquence sur la fonction de centralité</b>	Facilité d'accès
<b>Annexes, documents de référence</b>	Schémas directeurs cyclables



## FICHE ACTION N° 3.2

### Valoriser les espaces publics en favorisant les espaces verts et la nature en ville

<b>Orientation stratégique</b>	Valoriser les espaces urbains, naturels, patrimoniaux et culturels
<b>Thématique générale</b>	Aménagement
<b>Type d'action</b>	Travaux d'aménagement
<b>Nature précise de l'action</b>	Valorisation d'espaces publics
<b>Statut, maturité</b>	3
<b>Niveau de priorité</b>	Moyen
<b>Objectifs</b>	Accueillir les usagers de l'itinéraire cyclable ViaRhôna, faire de S <sup>t</sup> Genix-les-Villages la porte d'entrée de cet itinéraire pour Val Guiers.
<b>Description de l'action</b>	<p>Terrasse et esplanade du Guiers : La communauté de communes Val Guiers dans le cadre de sa compétence « Promotion du tourisme » a souhaité mettre en valeur la toiture terrasse du bâtiment abritant le service technique de la commune de S<sup>t</sup> Genix-les-Villages et l'esplanade en contrebas, le long de la rivière Guiers.</p> <p>Cet emplacement est stratégique pour l'accueil de la population touristique et/ou en recherche de loisirs sportifs au regard de sa vue panoramique dégagée, la proximité de stationnements en nombre, la proximité immédiate du centre-bourg et de l'office de tourisme.</p> <p>Les aménagements consistent à installer des espaces de repos (bancs, tables de pic-nic) arborés et ombragés pour améliorer le confort et faire de S<sup>t</sup> Genix-les-Villages une étape sur les parcours d'itinérance cyclable ou pédestre car l'endroit est situé à proximité de l'itinéraire de S<sup>t</sup> Jacques de Compostelle.</p> <p>La terrasse et l'esplanade sont le point de départ de la future voie verte du Guiers (action n°2.1) qui reliera S<sup>t</sup> Genix-sur-Guiers à la ZAE du Jasmin puis à Novalaise via un itinéraire partagé.</p> <p>Scénographie de rue : L'action débutera en 2024.</p>
<b>Maître d'ouvrage</b>	Communauté de communes Val Guiers
<b>Portage</b>	Elu référent : Vice-président en charge du Tourisme Agents référents : Service Patrimoine & Aménagements CC Val Guiers
<b>Acteurs concernés, parties intéressées</b>	Commune de S <sup>t</sup> Genix-les-Villages
<b>Partenaires</b>	Office de tourisme Pays du Lac d'Aiguebelette, SMAPS, commune de S <sup>t</sup> Genix-les-Villages, collectif Léman-Lyon
<b>Dépenses à engager</b>	CC Val Guiers : 350 640€ HT.



<b>Plan de financement</b>	LEADER : 124 378 € DETR : 90 000€
<b>Calendrier</b>	2023
<b>Tâches à court terme</b>	Achèvement de la mission de conception.
<b>Lien autres programmes et contrats territorialisés</b>	Schéma directeur cyclable de l'Avant-Pays Savoyard Stratégie de développement touristique de l'Avant-Pays Savoyard.
<b>Indicateurs de suivi et d'évaluation</b>	Amélioration esthétique d'une entrée de ville. Amélioration du confort d'usage de la ViaRhôna.
<b>Conséquence sur la fonction de centralité</b>	Amélioration d'un équipement de loisirs de centralité.
<b>Annexes, documents de référence</b>	Schéma directeur cyclable de l'Avant-Pays Savoyard

## FICHE ACTION N° 3.5

### Revalorisation des équipements culturels

<b>Orientation stratégique</b>	Valoriser les espaces urbains, naturels, patrimoniaux et culturels
<b>Thématique générale</b>	Culture
<b>Type d'action</b>	Etudes, travaux et animation
<b>Catégorie, nature précise de l'action</b>	Requalification, rénovation, animation
<b>Statut, maturité</b>	3
<b>Niveau de priorité</b>	Moyen
<b>Finalité, objectifs et expression de besoin</b>	Positionner St Genix les villages comme une polarité culturelle
<b>Description de l'action</b>	<p><b>Requalifier et aménager la salle polyvalente</b> pour en faire un lieu de diffusion culturelle au regard de la capacité de la salle. Un audit est à réaliser, diligenté par le SMAPS.</p> <p><b>Rénovation et restructuration de la bibliothèque</b> pour en faire de la bibliothèque un lieu de vie attractif pour toutes les classes d'âges, notamment les jeunes. Cet espace devra évoluer en lieu de vie partagé en incluant les lieux à proximité comme la maison des associations, la salle des aînés ruraux, et le cinéma. (Lien fiche action 4.1)</p> <p><b>Animateur culturel</b> : Animer, fédérer, communiquer et stimuler l'attractivité des espaces dédiés à la culture. Animation des équipements culturels et soutien au réseau associatif existant.</p>
<b>Maître d'ouvrage</b>	Commune de Saint Genix les villages SMAPS pour la partie Audit salle polyvalente
<b>Portage</b>	Elu référent : adjoint culture et référente PVD VP culture du SMAPS Agents référents : DGS de la commune et cheffe de projet PVD
<b>Acteurs concernés, parties intéressées</b>	Bénévoles de la bibliothèque, les associations, cinéma Commune de S <sup>t</sup> Genix-les-Villages
<b>Partenaires</b>	SMAPS, Office de tourisme
<b>Dépenses à engager</b>	Audit de la salle polyvalente : 5 300€HT Restructuration et rénovation de la bibliothèque : chiffrage à réaliser Recrutement d'un animateur culturel : environ 36 000€/an
<b>Plan de financement</b>	SMAPS 100% de l'audit salle polyvalente DRAC, LEADER, commune
<b>Calendrier</b>	2023 : Audit salle polyvalente 2023-2024 : Chiffrage rénovation bibliothèque



	Recrutement : en fonction des Appels à projet à paraître
<b>Tâches à court terme</b>	
<b>Lien autres programmes et contrats territorialisés</b>	
<b>Indicateurs de suivi et d'évaluation</b>	Amélioration du confort d'usage des espaces culturels
<b>Conséquence sur la fonction de centralité</b>	Amélioration de 2 équipements culturels d'envergure de centralité.
<b>Annexes, documents de référence</b>	

## FICHE ACTION N° 4.1

### Actionner la rénovation performante de bâtiments publics

<b>Orientation stratégique</b>	Engager la transition écologique
<b>Thématique générale</b>	Bâtiments publics
<b>Type d'action</b>	Rénovation énergétique
<b>Nature précise de l'action</b>	Etude, travaux
<b>Statut, maturité</b>	3
<b>Niveau de priorité</b>	Moyen
<b>Objectifs</b>	Réduire les consommations énergétiques et impacts GES des bâtiments publics avec maintien ou amélioration de leurs fonctionnalités. 5 bâtiments ciblés : Mairie, école maternelle, école primaire, salle polyvalente, ancien gymnase.
<b>Description de l'action</b>	<p>Suite au diagnostic réalisé sur la Mairie et sur les 2 écoles, confirmer la faisabilité, les budgets et le phasage.</p> <p>Lancer un AO pour désigner un MOE sur le premier bâtiment à rénover qui sera la mairie afin de pouvoir</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier précisément les travaux à réaliser</li> <li>- Préparer les dossiers techniques et de financement</li> <li>- Phaser en site occupé et piloter des travaux</li> <li>- Vérifier les performances globales à la livraison</li> </ul>
<b>Maître d'ouvrage</b>	Commune de St Genix-les-Villages
<b>Portage</b>	<p>Elu référent commune : Adjoint aux travaux, adjoint environnement et développement durable</p> <p>Agent référent : DGS de la commune</p>
<b>Acteurs concernés, parties intéressées</b>	Etat, DRAC
<b>Partenaires</b>	SDES, ASDER,
<b>Dépenses à engager</b>	462 466,45€ TTC
<b>Plan de financement</b>	<p>DETR 2023 : 192 694,36€</p> <p>CD73 : 115 616,61€</p> <p>Dépenses 2023 à 2026 selon phasage</p>
<b>Calendrier</b>	<p>2023 : Diagnostics et première phase de travaux mairie</p> <p>2024-2025 : finalisation mairie et démarrage travaux écoles</p> <p>Après 2026 : Travaux ancien gymnase et salle polyvalente</p>
<b>Tâches à court terme</b>	Cahier des charges de MOE
<b>Lien autres programmes et contrats territorialisés</b>	TEPOS
<b>Indicateurs de suivi et d'évaluation</b>	Niveau de performance énergétique atteint
<b>Conséquence sur la fonction de centralité</b>	Amélioration des équipements publics de centralité
<b>Annexes, documents de référence</b>	<p>Rendu diagnostic sur la Mairie du SDES (CEP)</p> <p>Diagnostics sur les 2 écoles du Cabinet Merisier</p>

## FICHE ACTION N° 4.2

### Rénovation de l'éclairage public du centre-bourg (St Genix-les-Villages)

<b>Orientation stratégique</b>	Engager la transition écologique
<b>Thématique générale</b>	Eclairage public
<b>Type d'action</b>	Travaux
<b>Nature précise de l'action</b>	Rénovation
<b>Statut, maturité</b>	3
<b>Niveau de priorité</b>	Fort
<b>Objectifs</b>	Réduire la consommation des équipements d'éclairage public
<b>Description de l'action</b>	Remplacement des ampoules actuelles énergivores des candélabres par des ampoules leds. En parallèle, la commune a engagé un changement des horloges électriques afin de pouvoir mettre en place de l'extinction nocturne.
<b>Maître d'ouvrage</b>	Commune de St Genix-les-villages
<b>Portage</b>	Elu référent : adjoint aux travaux Agent référent : DGS
<b>Acteurs concernés, parties intéressées</b>	Les habitants et usagers du centre bourg pour la partie éclairage nocturne.
<b>Partenaires</b>	SDES
<b>Dépenses à engager</b>	66 814,85€ HT
<b>Plan de financement</b>	DETR 2023 : 36 080,02€
<b>Calendrier</b>	2023 : finalisation pour le centre bourg
<b>Tâches à court terme</b>	Exécution
<b>Lien autres programmes et contrats territorialisés</b>	TEPOS
<b>Indicateurs de suivi et d'évaluation</b>	Economie d'énergie réalisée Retour de la faune nocturne selon l'extinction nocturne choisie
<b>Conséquence sur la fonction de centralité</b>	



## FICHE ACTION N° 4.3

### Etude d'opportunité d'installer du solaire sur les bâtiments publics

<b>Orientation stratégique</b>	Engager la transition écologique
<b>Thématique générale</b>	Energie renouvelable
<b>Type d'action</b>	Travaux
<b>Nature précise de l'action</b>	Etudes
<b>Statut, maturité</b>	1
<b>Niveau de priorité</b>	Moyen
<b>Objectifs</b>	Développer les énergies renouvelables sur le centre-ville
<b>Description de l'action</b>	<p>Une étude d'opportunité photovoltaïque sur 5 bâtiments publics a été diligentée par le SMAPS dans le cadre du dispositif TEPOS. Les 2 écoles ont été évincées pour cause de toiture trop complexe et la mairie pour cause de toiture/charpente trop ancienne. La salle polyvalente et le gymnase auraient une « opportunité » mais les points de vigilances et l'analyse économique sont à affiner. Il convient donc dans un premier temps de partager ces éléments en conseil et mettre à discussion le bâtiment mixte culturel/logement en copropriété mairie/OPAC qui n'a pas été étudié. Suite avis politique, solliciter l'ASDER pour une étude d'opportunité solaire sur le bâtiment culturel/OPAC.</p>
<b>Maître d'ouvrage</b>	Commune de St Genix-les-villages
<b>Portage</b>	Elus référents : Adjoint environnement et développement durable Agent référent : DGS
<b>Acteurs concernés, parties intéressées</b>	SMAPS, commune de St Genix-les-villages, OPAC
<b>Partenaires</b>	SDES, ASDER
<b>Dépenses à engager</b>	Etude d'opportunité sur le bâtiment culturel/OPAC
<b>Plan de financement</b>	ASDER
<b>Calendrier</b>	2023 : partage des résultats sur les 5 premiers bâtiments étudiés. Etude d'opportunité sur le bâtiment Culturel/OPAC. 2024-2026 : Lancement d'étude plus fine sur le bâtiment à potentiel et installation.
<b>Tâches à court terme</b>	Rendu de cette première étude d'opportunité en Conseil municipal et validation politique d'étudier le bâtiment culturel/OPAC
<b>Lien autres programmes et contrats territorialisés</b>	TEPOS
<b>Indicateurs de suivi et d'évaluation</b>	Production d'énergie produite
<b>Conséquence sur la fonction de centralité</b>	
<b>Annexes, documents de référence</b>	Rendu étude opportunité photovoltaïque ASDER



ANNEXE 4.1 : PETITE VILLE DE DEMAIN - ST GENIX-LES-VILLAGES - MAQUETTE FINANCIERE- ANNEE 2023-2026

Orientations stratégiques	Actions prioritaires		Maîtres d'ouvrages	Échéance	Dépenses HT de l'action	Dépenses TTC de l'action	Emprunts	Financements				En %age	
	N° d'action	Intitulés						Obtenus	Financeurs	Sollicités	Financeurs		
OS 1 Lutter contre la vacance en provoquant l'installation des foyers, des commerces et des services dans le centre-bourg	1.1	Création, promotion et animation d'un "Pack rénovation"	CCVG	2023	10 416,67 €	12 500,00 €				6 250,00 €	LEADER	50%	
				2024	20 833,33 €	25 000,00 €			12 500,00 €				
				2025	20 833,33 €	25 000,00 €			12 500,00 €				
				2026	20 833,33 €	25 000,00 €			12 500,00 €				
	1.2	Mise en œuvre d'une OPAH Territoire Avant-Pays Savoyard	SMAPS	2023	34 416,67 €	41 300,00 €		14 800,00 €	CCVG		Compléments ANAH CD73		
				2024	34 416,67 €	41 300,00 €		14 800,00 €					
				2025	34 416,67 €	41 300,00 €		14 800,00 €					
	1.3	Etude diagnostic complémentaire OPAH	Commune	2023	12 500,00 €	15 000,00 €					Banque des Territoires ANAH	50%	
	1.4	Elaborer et mettre en œuvre une stratégie de maîtrise foncière	Commune	2023 à 2026				Par portage EPFL					
	1.5	Aides à la modernisation et soutien des commerces	CCVG	2023	10 416,67 €	12 500,00 €						Compléments LEADER et SRDEII	
				2024	20 833,33 €	25 000,00 €							
				2025	20 833,33 €	25 000,00 €							
				2026	20 833,33 €	25 000,00 €							
1.6	Favoriser l'accès aux services publics (Réalisation)	CCVG	2023	459 024,40 €	550 829,28 €		180 000,00 €	LEADER	145 300,00 €	DETR 2023	80%		
			2024				41 650,00 €	CD 73					
1.7	Développer un projet d'habitat inclusif (étude de faisabilité et d'usages)	CIAS Val Guiers	2024	27 000,00 €	32 400,00 €					21 600,00 €	ALCOTRA CARE	80%	
	Réalisation selon opportunités foncières	CIAS Val Guiers ou commune	Après 2025										
OS 2 Repenser un centre-bourg accessible	2.1	Sécurisation de la traversée de S' Genix-sur-Guiers (Maîtrise d'œuvre (MOE))	Commune	2023	60 000,00 €	72 000,00 €							
	2.1	Travaux (Programme complet - plan de financement non défini)	Commune	2024 2025 2026	2 600 000,00 €	3 120 000,00 €							
	2.1	Elaboration d'un plan de circulation	Commune	2024 2025	20 000,00 €	24 000,00 €							
				2023 2024				100 000,00 €	CR ARA		Fond Vert		
		Aménager une voie verte du Guiers (Maîtrise d'œuvre et réalisation)	CCVG		239 200,00 €	287 040,00 €		60 000,00 €	DETR 2021		AAP Pistes cyclables	67%	
		Signalétique	Commune	2025									
	2.2	Concevoir un plan de mobilité active	Commune	2023	6 240,00 €	7 488,00 €		3 120,00 €	ADEME (Avélo2)				
	2.3	Créer un nouvel axe pour desservir le quartier de La Forêt (Etudes de faisabilité)	Commune	2023	16 666,67 €	20 000,00 €							
Dès 2024													
Dès 2026													
2.4	Créer une traversée sécurisée du Guiers pour les modes doux (Etude de faisabilité)	CCVG	2023	40 000,00 €	48 000,00 €		24 000,00 €	Commune Aoste (38)			Conseil départemental		
			2024 2025	1 000 000,00 €	1 200 000,00 €		600 000,00 €	Commune Aoste (38)			Conseil départemental		

Orientations stratégiques	Actions prioritaires		Maîtres d'ouvrages	Échéance	Dépenses HT de l'action	Dépenses TTC de l'action	Emprunts	Financements				En %age	
	N° d'action	Intitulés						Obtenus	Financeurs	Sollicités	Financeurs		
OS 3 Valoriser les espaces urbains, naturels, patrimoniaux et culturels	3.1	Développer un projet central de revitalisation à partir du patrimoine bâti remarquable identifié	Commune	Dès 2024									
	3.2	Valoriser les espaces publics en favorisant les espaces verts et la nature en ville : aménagement de la terrasse et de l'esplanade du Guiers (réalisation)	CCVG	2023	350 640,00 €	420 768,00 €		90 000,00 €	DETR 2021			61%	
								124 378,00 €	LEADER				
	3.3	Promouvoir l'identité et le patrimoine local en activant les outils du marketing territorial	Commune OT Val Guiers		2024								
					2025								
	3.4	Concevoir et développer le projet d'un quartier culturel créatif (QCC)	Commune		Volonté de répondre à un prochain appel à projet. Ambition en cours de précision. Les dépenses 2023 concerneront uniquement le coût de réponse à l'AAP.								
2022 2023					5 300,00 €	6 360,00 €			4 240,00 €	LEADER			80%
3.5	Revalorisation des équipements culturels (Audit salle des fêtes) Rénovation de la bibliothèque	SMAPS Commune		Dès 2024									
OS 4 Engager la transition énergétique	4.1	Actionner la rénovation de bâtiments publics (Mairie)	Commune	Dès 2023	385 388,71 €	462 466,45 €				192 694,36 €	DETR 2023	80%	
									115 616,61 €	CD 73			
	4.2	Rénovation de l'éclairage public du centre-bourg (St Genix-sur-Guiers)	Commune	2023	66 814,85 €	80 177,82 €					36 080,02 €	DETR 2023	
4.3	Etude d'opportunité d'installer du solaire sur les bâtiments publics	Commune	2023						SDES, ASDER				

TOTAL

5 537 857,96 €

1 922 351,73 €

416 160,00 €

365 844,36 €

RECAPITULATIF PAR MAÎTRE D'OUVRAGE

	HT	TTC	
Commune	3 167 610,23 €		57%
CCVG	2 234 697,73 €		40%
CIAS	27 000,00 €		0%
SMAPS	108 550,00 €		2%

**ANNEXE 4 : PETITE VILLE DE DEMAIN - ST GENIX-LES-VILLAGES - MAQUETTE FINANCIERE- ANNEE 2023**

Orientations stratégiques	Actions prioritaires		Maîtres d'ouvrages	Échéance	Dépenses HT annuelles de l'action	Dépenses TTC annuelles de l'action	Emprunts	Financements				En %age
	N° d'action	Intitulés						Obtenus	Financeurs	Sollicités	Financeurs	
OS 1 Lutter contre la vacance en provoquant l'installation des foyers, des commerces et des services dans le centre-bourg	1.1	Création, promotion et animation d'un "Pack rénovation"	CCVG	Dès 2023	10 416,67 €	12 500,00 €				6 250,00 €	LEADER	50%
	1.2	Mise en œuvre d'une OPAH Territoire CCVG	SMAPS	Dès 2023	34 416,67 €	41 300,00 €		14 800,00 €	CCVG		ANAH CD 73	
	1.3	Etude diagnostic complémentaire OPAH	Commune	Dès 2023	12 500,00 €	15 000,00 €					Banque des Territoires ANAH	50%
	1.4	Elaborer et mettre en œuvre une stratégie de maîtrise foncière	Commune	Dès 2023			EPFL				Banque des Territoires	
	1.5	Aides à la modernisation et soutien des commerces	CCVG	Dès 2023	10 416,67 €	12 500,00 €					Compléments LEADER et SRDEII	
			Commune	Dès 2023	4 166,67 €	5 000,00 €						
1.6	Favoriser l'accès aux services publics	CCVG	Dès 2023	459 024,40 €	550 829,28 €		180 000,00 €	LEADER	145 300,00 €	DETR 2023	80%	
							41 650,00 €	CD 73				
OS 2 Repenser un centre-bourg accessible	2.1	Sécurisation de la traversée de S <sup>t</sup> Genix-sur-Guiers Maîtrise d'œuvre (MOE)	Commune	Dès 2023	60 000,00 €	72 000,00 €						
	2.1	Aménager une voie verte du Guiers (Réalisation)	CCVG	Dès 2023	239 200,00 €	287 040,00 €		100 000,00 €	CR ARA		Fond Vert	67%
								60 000,00 €	DETR 2021		AAP Pistes cyclables	
	2.2	Concevoir un plan de mobilité active	Commune	Dès 2023	6 240,00 €	7 488,00 €		3 120,00 €	ADEME (Avélo2)			
	2.3	Créer un nouvel axe pour desservir le quartier de La Forêt (Etudes de faisabilité)	Commune	Dès 2023	16 666,67 €	20 000,00 €						
2.4	Créer une traversée sécurisée du Guiers pour les modes doux (Etude de faisabilité)	CCVG	Dès 2023	40 000,00 €	48 000,00 €		24 000,00 €	Commune Aoste (38)		CD 73 et CD 38		

Orientations stratégiques	Actions prioritaires		Maîtres d'ouvrages	Échéance	Dépenses HT annuelles de l'action	Dépenses TTC annuelles de l'action	Emprunts	Financements				En %age
	N° d'action	Intitulés						Obtenus	Financeurs	Sollicités	Financeurs	
OS 3 Valoriser les espaces urbains, naturels, patrimoniaux et culturels	3.2	Valoriser les espaces publics en favorisant les espaces verts et la nature en ville : aménagement de la terrasse et de l'esplanade du Guiers (réalisation)	CCVG	Dès 2023	350 640,00 €	420 768,00 €		90 000,00 €	DETR 2021			61%
	3.4	Concevoir et développer le projet d'un quartier culturel créatif (QCC)	Commune		Volonté de répondre à un prochain appel à projet. Ambition en cours de précision. Les dépenses 2023 concerneront uniquement le coût de réponse à l'AAP.							
	3.5	Revalorisation des équipements culturels (Audit salle des fêtes)	SMAPS	Dès 2023	5 300,00 €	6 360,00 €		4 240,00 €	LEADER			80%
OS 4 Engager la transition énergétique	4.1	Actionner la rénovation de bâtiments publics (Mairie)	Commune	Dès 2023	385 388,71 €	462 466,45 €				192 694,36 €	DETR 2023	80%
									115 616,61 €	CD 73		
	4.2	Rénovation de l'éclairage public du centre-bourg (S <sup>t</sup> Genix-les-Villages)	Commune	2023	66 814,85 €	80 177,82 €				36 080,02 €	DETR 2023	54%
	4.3	Etude d'opportunité d'installer du solaire sur les bâtiments publics	Commune	2023					SDES, ASDER			

TOTAL

1 701 191,29 €

2 041 429,55 €

642 188,00 €

495 940,99 €

RECAPITULATIF PAR MAÎTRE D'OUVRAGE

	HT	TTC	
Commune	551 776,89 €		32%
CCVG	1 109 697,73 €		65%
CIAS	- €		0%
SMAPS	39 716,67 €		2%

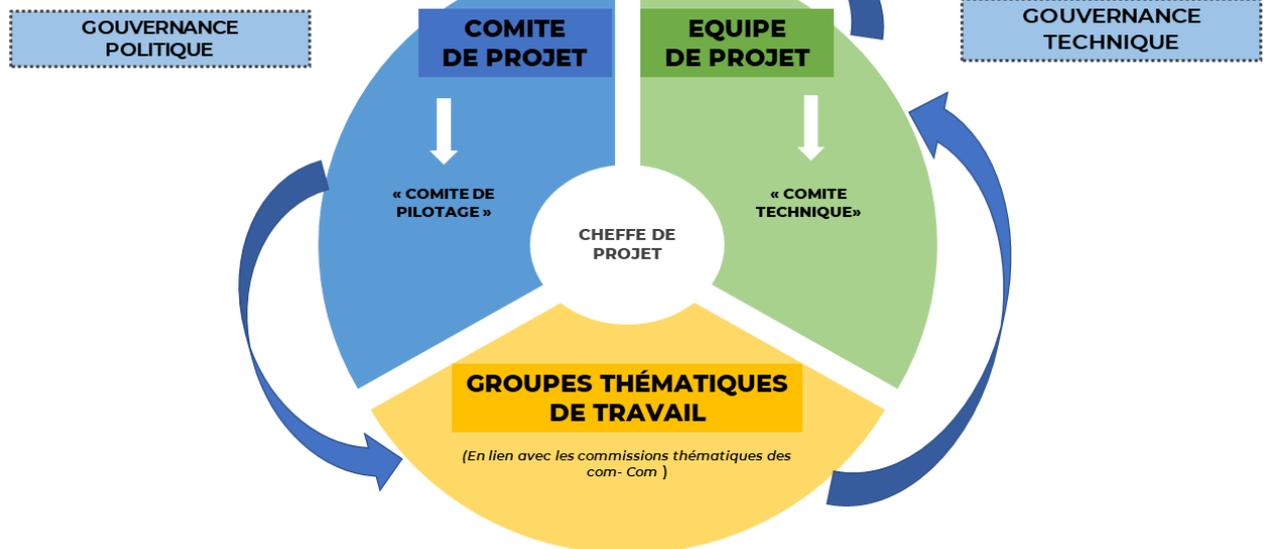
A S<sup>t</sup> Genix-les-Villages Le

Pour la communauté de communes Val Guiers, le Président Paul REGALLET

Pour la commune de St Genix-les-Villages, le Maire Jean-Claude PARAVY

## ANNEXE 5 : GOUVERNANCE LOCALE PVD SAINT-GENIX-LES-VILLAGES

### MODALITES DE GOUVERNANCE PVDD



GOUVERNANCE  
POLITIQUE

## COMITE DE PROJET

### FRÉQUENCE

Au minimum 2 fois/an

### ANIMATION

Le maire et le président de la CCVG

Présents : l'Etat + Com-Com Val Guiers + la Cheffe de projet +  
les partenaires (institutionnels + les membres de l' équipe projet

### ROLE

Valider les grandes orientations

GOUVERNANCE **TECHNIQUE**

## EQUIPE DE PROJET

### FRÉQUENCE

Au minimum 1 fois / trimestre

### ANIMATION

La Cheffe De Projet

Présents : Le DGS De La Com – Com Val Guiers + Le DGS De La Mairie + Les  
Élus Référents + L'Etat & Les Partenaires Institutionnels + Les Charges De  
Mission Thématiques

### ROLE

Animer / Coordonner les actions des 4 thématiques / préparer les comités  
de pilotage

GOUVERNANCE **TECHNIQUE**

## GROUPES THÉMATIQUES DE TRAVAIL

### FRÉQUENCE

Autant que de besoin

### ANIMATION

Les Charges De Mission Thématiques

Présents :

Les élus référents sur l'une des 4 thématiques + les acteurs locaux + la cheffe de  
projet

### ROLE

Animer / coordonner les actions thématiques / garantir la mise en œuvre  
opérationnelle dans les délais



## ANNEXE 6 : LOGOS DES PARTIES



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



agence nationale  
de la cohésion  
des territoires



Communauté de communes  
**SAVOIE**

